



Infos TRAVAUX

Chères Honfleuraises, chers Honfleurais,

Début juillet, largement en amont du début des travaux, nous avons tenu une réunion pour vous faire part de l'avancée des procédures et vous exposer le projet de requalification de la rue de la Chaussée.

Afin de redonner à cette rue – véritable trait d'union entre la rue du Dauphin et la rue Notre-Dame – un cachet plus remarquable, nous avons apporté un soin particulier au choix des matériaux. **Grâce à la mise en œuvre de pavés en granit de belle facture, nous souhaitons respecter l'authenticité de cette rue du quartier Saint-Léonard** et mettre en valeur les maisons et les commerces. Des colonnes de verdure ponctueront la rue et marqueront l'entrée du Jardin du Tripot afin d'inciter les promeneurs à emprunter plus volontiers cette rue qui ne mérite que de retrouver tout son charme.

Ces travaux coûteront 450.000 € TTC à la Ville.

Nous sommes conscients que ces travaux vont perturber votre quotidien, et soyez certains que nous faisons le maximum avec les entreprises pour limiter le plus possible les nuisances.

Nous commencerons les démarches d'ouverture de chantier à partir du 9 janvier 2024.

À partir du 15 janvier 2024, l'entreprise Eiffage s'installera sur le site et réalisera les travaux de terrassement et de pose de bordures. Compte tenu de la largeur de la rue et pour ne pas risquer les accidents, **la circulation des véhicules sera interdite. Un cheminement piéton sera mis en place, mais il faudra rester vigilant.**

À partir du 26 février 2024, l'entreprise Vallois fera les travaux de pavage et terminera, durant les deux semaines avant les vacances de Pâques, les travaux de finition et de pose du mobilier urbain. Durant la période de pose des pavés, **il est très important de respecter la fermeture à la circulation des véhicules afin que le pavage ait le temps de prendre et éviter, ainsi, les désordres futurs.**

Nous mettons tout en œuvre avec les entreprises pour que les travaux de votre rue soient terminés durant la semaine du 15 avril et que la gêne occasionnée soit la plus courte et la moins pénible possible. Bien entendu, dès que cela sera possible, la rue sera rouverte à la circulation, mais je suis persuadé que, vous aurez compris, qu'il nous est impossible de réaliser une telle requalification sans perturbations.

Nous sommes certains de pouvoir compter sur votre compréhension.

Michel LAMARRE

Maire de Honfleur

Vice-président du Conseil Départemental

HONFLEUR



INFOS PRATIQUES

- Un barriérage de sécurité avec une communication sera installé aux deux extrémités de la rue pour indiquer que les commerces restent ouverts pendant toute la période des travaux.
- Deux points d'apport volontaire seront installés aux deux extrémités de la rue. Le premier point sera rue de la République. Le second sera situé à l'entrée de l'impasse du Petit Casino.

12345

QUI CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

- Conducteur de travaux de Valois : 07 71 88 19 62
- Chef de chantier en période Eiffage : 06 25 57 53 44
- Chef de chantier en période Vallois : 06 25 53 23 46

Maîtrise
d'ouvrage



Maîtrise
d'œuvre



Réseaux, terrassement
et bordures



Pavage, mobilier urbain
et espaces verts



Autres renseignements :

Mairie de Honfleur - Place de l'Hôtel-de-Ville - 14600 Honfleur
Tél. 02 31 81 88 00 - mairie@ville-honfleur.fr

